



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

énergie éolienne

Question écrite n° 98289

Texte de la question

Mme Marie-Louise Fort attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur le projet de parc éolien à Argouges (Manche) à quelques kilomètres de la baie du Mont-Saint-Michel. Alors qu'un permis de construire vient d'être accordé par le Préfet de la Manche à ce projet de parc éolien, elle s'interroge sur l'impact d'un tel projet sur le cadre paysager du Mont-Saint-Michel inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco. Elle souhaite savoir quelles sont les mesures qu'entend prendre le Gouvernement afin que les éoliennes ne soient pas visibles depuis le Mont Saint Michel et quelles sont les précisions qu'il envisage de fournir afin de ne pas aboutir à un déclassement du site.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Louise Fort](#)

Circonscription : Yonne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98289

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 janvier 2011, page 621

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)